



DECLARATION LIMINAIRE AU CHSCT DU 17 MARS 2016

Monsieur le Président,

Pour ce premier CHSCT de 2016, que faut-il penser de la quasi-absence de documents fournis pour cette séance ? Dans une période où la dégradation des conditions de travail s'amplifie, il est insupportable que l'administration ne communique pas aux membres du CHSCT les documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Solidaires Finances a toujours fait de l'amélioration des conditions de travail un combat prioritaire et n'a cessé de dénoncer les causes manifestes et avérées de leurs dégradations.

Aujourd'hui, les politiques successives de régression et d'insécurité sociale aboutissent à de multiples dérives et à de véritables atteintes à la dignité des agents. L'administration organise désormais un harcèlement institutionnalisé en déstructurant l'environnement et le travail des agents. Il ne s'agit plus en effet de faits isolés, mais bien d'une volonté délibérée d'affaiblir l'action publique jusqu'à la remettre totalement en cause notamment par le biais du plan stratégique douanier, de la démarche stratégique à la DGFIP et des restructurations à l'INSEE, niant de ce fait toute dimension humaine.

Et pourtant, Monsieur le Président, c'est bien l'humain qui est au cœur de nos préoccupations, et qui devrait être également la vôtre, au-delà de la simple posture d'affichage. Cela passe notamment par le respect de cette instance et de ses membres. Aussi, Solidaires Finances exige le report des points 3, 5 et 6 en raison de l'absence totale de documents préparatoires.

Par ailleurs, nous déplorons que depuis les élections professionnelles de 2014, aucune formation n'ait encore été proposée aux membres de cette instance. En conséquence, nous demandons que ces formations soient organisées cette année conformément aux obligations réglementaires.

Les représentants de Solidaires Finances renouvellent une énième fois le comblement des vacances à la médecine de prévention et un renforcement du secrétariat du CHSCT justifiés par l'importance du périmètre de ce comité.

Nous exigeons que les fiches de signalement soient transmises directement et sans délai aux représentants du CHSCT et qu'un rappel soit fait auprès des Directions dans ce sens. Monsieur le Président, il est urgent de remettre de l'ordre dans le circuit des fiches de signalement ! Est-il normal qu'une fiche concernant un incident survenu mi-février à Douai et réclamée lors du CTL de la DRFiP du 1^{er} mars 2016 ne nous soit toujours pas parvenue ? Pour Solidaires Finances, il s'agit d'une entrave au CHSCT.

Suite aux restructurations affectant la DRFiP, Solidaires Finances demande la visite prochaine d'une délégation du CHSCT à :

- la Trésorerie de Saint-André-lez-Lille suite à l'arrivée des missions SPL de la Trésorerie de La Madeleine et à la découverte d'un champignon,
- la Paierie Régionale des « Hauts-de-France » suite au transfert des missions de la Paierie Régionale de Picardie.

Enfin, conformément à l'article 57 du décret du 28 mai 1982 sur les projets importants et l'introduction de nouvelles technologies susceptibles de modifier les conditions de travail, nous demandons l'inscription à l'ordre du jour d'un prochain comité :

- de l'introduction de l'appliquetif E-Contact,
- du déménagement du service des Procédures Collectives du Pôle de Recouvrement Spécialisé,
- de la mise en place de la caisse sans numéraire à la Trésorerie du Quesnoy.